



---

Présidence : Slovénie

## 563ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 14 juillet 2005

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 13 h 40

2. Présidents : M. J. Lenarčič  
M. A. Slapničar

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé les condoléances au Royaume-Uni à l'occasion des attaques terroristes perpétrées à Londres le 7 juillet 2005. Le Royaume-Uni a rendu hommage aux victimes des attaques. Le Président a commémoré le dixième anniversaire du massacre du Srebrenica. Le Conseil permanent a ensuite observé une minute de silence.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU SECRETAIRE GENERAL DU  
CONSEIL DE L'EUROPE, M. TERRY DAVIS

Président, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe (PC.DEL/739/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/753/05), Canada (PC.DEL/744/05), Arménie, Fédération de Russie (PC.DEL/742/05 OSCE+), Norvège (PC.DEL/746/05), Etats-Unis d'Amérique, Biélorussie, Moldavie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et de l'Ukraine) (PC.DEL/759/05), Serbie-Monténégro (PC.DEL/760/05), Portugal, Islande, Secrétaire général (SEC.GAL/160/05 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Commémoration du dixième anniversaire du massacre de Srebrenica* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/751/05), Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Norvège (PC.DEL/747/05), Canada (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse), Arménie, Serbie-Monténégro (PC.DEL/761/05)
- b) *Elections présidentielles au Kirghizistan tenues le 10 juillet 2005* : Kirghizistan, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/750/05), Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Norvège, Suisse, Canada (PC.DEL/756/05), Japon (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/749/05)
- c) *Liberté des médias au Tadjikistan* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/752/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/755/05)
- d) *Cas de M. Shamsiddinov au Kazakhstan et projets de loi sur les ONG* : Kazakhstan, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/748/05), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/754/05), Norvège
- e) *Ensemble de mesures de confiance et de sécurité pour la Moldavie* : Président, Ukraine, Fédération de Russie, Moldavie (PC.DEL/758/05)
- f) *Conférence sur le règlement pacifique du conflit géorgio-ossète, tenue à Batoumi (Géorgie) le 10 juillet 2005* : Géorgie
- g) *Attaques terroristes perpétrées à Londres le 7 juillet 2005* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/762/05)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU REPRESENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTE DES MEDIAS**

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/10/05/Rev.1 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/743/05 OSCE+), Biélorussie, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie, et les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie, ainsi que l'Albanie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays du processus de stabilisation et d'association et éventuels pays candidats, et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/745/05), Etats-Unis d'Amérique, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Italie, Turquie (PC.DEL/763/05 Restr.)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE**

*Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/108/05) : Président*

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

*Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général : Secrétaire général*

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Questions de protocole : doyen du Conseil permanent (Liechtenstein), Etats-Unis d'Amérique, Président*
- b) *Elections législatives et présidentielles en Pologne devant avoir lieu respectivement les 25 septembre et 9 octobre 2005 : Pologne (PC.DEL/741/05 Restr.)*
- c) *Commentaires sur les remarques liminaires du Président au titre du point 2 du présent journal : Turquie (PC.DEL/764/05)*

4. Prochaine séance :

Jeudi 21 juillet 2005 à 10 heures, Neuer Saal